
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 4 février 2025 à 19 h 30

Présents : Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Degenève Patrick, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Charrat Michel, Von Arx-Dupraz Chantal, Dupraz Isabelle, Bisetti Mélodie, Ruhin Marie-Luce, Gardrinier Jennyfer, Morandi Loris, Julienne Marcel, Detraz Laurent, Chiappani Mylène.

Excusés : néant

Absent : néant

Secrétaire de séance : Detraz Laurent

Validation des comptes-rendus de novembre et décembre 2024.

Urbanisme

PLU Bogève : la Mairie de Bogève fait part aux communes riveraines de la modification simplifiée de son PLU ayant pour objet de rectifier une erreur matérielle affectant le règlement écrit et de modifier un article relatif à l'implantation des constructions par rapport aux propriétés voisines. Pas de remarque.

Demandes d'urbanisme :

- DP DETRAZ Emilien, 75 route de Curseille : changement de destination de son garage en atelier de réparation mécanique moto. Avis favorable mais rester vigilant sur les nuisances.
- DP BANACH Jérôme, 1915 route de Ludran : création d'ouvertures. Avis favorable.
- DP BRAND Olivier-Claude, 1375 route Santadrionne, pose d'un portail. Avis favorable.
- PC JOLLY Stéphane, 105 impasse de Chez Merlin, construction de 2 annexes. Avis favorable, à condition de se décaler de 5 m de la voie.
- PC modificatif GALITSKIY Alexey, 1825 route Santadrionne, déplacement de l'implantation de la maison. Avis favorable.
- PC DETRAZ Laurent, (étant membre du conseil, il sort de la salle) 1250 route de Sur Vuan, construction d'une annexe destinée au stationnement. Avis favorable.

Modification statut Communauté Communes Vallée Verte

A la suite du déménagement des locaux de la CCVV, toutes les communes de la CCVV et la communauté de communes doivent délibérer pour approuver la modification du statut portant sur la détermination de l'adresse du siège social. Avis favorable à l'unanimité.

Délibération Agence France Locale

La commune de St André a adhéré au groupe Agence France Locale en 2022 afin de bénéficier de prêts à taux préférentiels. Chaque année, il faut délibérer pour autoriser le Maire à prendre les mesures nécessaires et signer les engagements de garantie éventuels pris par la commune. Le conseil vote pour à l'unanimité.

Bois et forêts

Travaux ONF 2025 :

Les représentants de l'ONF dont Yan Dilin, garde forestier de la vallée ont présenté le programme ONF 2025 à la commission forêt. Le devis proposé s'élève à 15 410 € pour les travaux de maintenance et à 4400 € pour les travaux sylvicoles. Ils proposent dans ce devis la création d'une aire d'accueil et de loisirs à proximité de la parcelle pédagogique au niveau du point de vue sur la Menoge en installant une table et des bancs. Auparavant il est nécessaire de sécuriser l'endroit en matérialisant par des panneaux, barrières. Attendre la préparation du budget pour valider les travaux qui seront entrepris.

Règlement forestier :

La commission bois et forêts propose de modifier le règlement forestier pour améliorer les conditions d'utilisation du domaine public lié à l'exploitation forestière et respecter les routes forestières et communales. Le conseil municipal délibère et approuve à l'unanimité la modification de ce règlement.

Vote subventions

Trois subventions ont été votées :

- Chorale des collèges de l'académie de Grenoble regroupant plusieurs chorales du département dont le collège de Boëge, et qui participe aux manifestations de commémorations. 250 €
- Souvenir Français, association patriotique française qui anime la vie commémorative, sauvegarde le patrimoine et transmet la mémoire. 150 €
- Association Kleefstra syndrome France, qui soutient et aide les parents d'enfants atteint de cette maladie génétique et rare dont un enfant de St André. La famille souhaite participer à l'évènement « la course des Héros à Lyon en mai pour récolter des fonds et faire connaître la maladie. Mais auparavant elle doit récolter 450 € pour s'inscrire. Le conseil municipal décide de verser la somme de 450 € à l'association. Les recettes de la participation seront intégralement reversées à l'association.

Modification PLU/OAP

Le rapport du travail réalisé depuis le début de l'étude concernant la perspective d'aménagement du chef-lieu a été restitué à la DDT pour avis qui a souligné la bonne évolution du projet. Il est décidé de réaliser une modification simplifiée du PLU pour :

- Modification de l'OAP chef-lieu
- Changement de destination de deux constructions
- Mise en place d'une mixité fonctionnelle sur une construction.

En parallèle, mise en place d'un périmètre d'étude sur le chef-lieu.

Régularisation propriété Delporte

Le projet de division et de régularisation réalisés entre la commune et la propriété Delporte ont été validés par les propriétaires. L'acquisition du terrain au prix de 50 € le m² peut être acté. Les frais de notaire et géomètre seront pris en charge par la commune. Avis favorable à l'unanimité.

Projet micro-station hydroélectrique

La société « éléments green » a remis l'état d'avancement du projet hydroélectrique prévu sur la Menoge. Les études environnementales sont faites. Elles doivent être présentées courant février à la Direction Départementale des Territoires et l'Office Français de la Biodiversité. L'objectif est d'avoir l'autorisation d'exploiter fin 2026 après une enquête d'utilité publique.

Box médicale

Jean-François et Marie-Luce ont reçu une personne qui propose des box médicaux. Cette société conçoit des cabinets médicaux autonomes équipés d'une borne de télémédecine pour des consultations médicales. Elle réalise en amont une étude d'implantation avant de proposer une location ou une vente sur un terrain mis à disposition par la collectivité. Coût 59 000 € HT. Il faudrait que ce projet d'acquisition soit porté par l'intercommunalité.

Infos diverses

- La contribution communale 2025 au SDIS (service départemental secours et incendie Haute Savoie) s'élève à 23 848 €. Quelques bornes seront à changer au cours de l'année.
- Un logement au-dessus de l'école va se libérer fin avril.
- Le parking vers l'école de la Corbière est souvent inondé. Un devis a été demandé à l'entreprise Condevaux, devis accepté pour un montant de 2444 TTC.
- Travaux SRB : la tranche assainissement « Chez Calendrier » devrait être réalisée cette année ainsi que la tranche eau « Les Ruhin ». Montant approximatif : 700 000 €
- Prévoir une Santadrionne.

Le secrétaire de séance, Laurent Detraz

Le Maire, Jean-François Bosson

